

LA THÈSE DE JULIEN GRENET

Des pistes pour réduire les inégalités scolaires

Trois politiques éducatives ont accompagné la démocratisation de l'école en France : l'allongement de l'obligation scolaire, la sectorisation des établissements et l'orientation des élèves. L'objectif de mon travail est de mesurer, à partir de sources statistiques permettant de suivre les trajectoires scolaires et professionnelles des individus sur une longue période, les conséquences de ces politiques sur les inégalités éducatives au sens large : inégalités économiques, inégalités socio-spatiales et inégalités liées à la date de

exige la poursuite d'études au-delà de l'obligation scolaire.

Contemporaine de la réforme Berthoin, la mise en place de la carte scolaire constitue le deuxième pilier de la démocratisation de l'école en France. Avec Gabrielle Fack, nous avons examiné les effets de ce dispositif testé sur les stratégies résidentielles et les inégalités scolaires au niveau du collège. Si la carte scolaire est aujourd'hui perçue comme un instrument inefficace pour lutter contre les inégalités éducatives, c'est qu'elle se superpose

des secteurs scolaires, etc.) ont peu de chances de réduire la ségrégation scolaire si elles ne s'accompagnent pas de dispositifs incitant les établissements publics et privés à diversifier leur recrutement social.

En se focalisant sur les déterminants socio-économiques des inégalités face à l'école, le débat sur la réforme de notre système éducatif ne prend sans doute pas suffisamment en compte l'existence d'autres facteurs susceptibles d'influencer le destin scolaire des individus, à commencer par leur mois de naissance. La pratique massive du redoublement, conjuguée à l'orientation précoce en filière professionnelle, contribue à amplifier les effets de cette source d'inégalités, aussi surprenante que sous-estimée. Contrairement à ce qu'on suppose habituellement, le mois de naissance pénalise lourdement la réussite scolaire et ce bien au-delà de l'école primaire : parce que les élèves nés en décembre sont les plus jeunes au sein de leur cohorte scolaire, ils ont deux fois plus de chances de redoubler au cours de leur scolarité que leurs camarades nés en janvier et ont 10 % de chances de plus d'être orientés en lycée professionnel plutôt qu'en lycée général. Cette orientation différenciée pèse négativement sur leur niveau de qualification et, dans une moindre mesure, sur leur destin professionnel. Ce phénomène invite à réfléchir aux mécanismes institutionnels qui pourraient être mis en place pour tenter de remédier à cette forme étonnante d'injustice scolaire : outre une meilleure sensibilisation des équipes éducatives à l'influence de ce facteur et un moindre recours au redoublement, une solution envisageable consisterait à appliquer, au moins à l'école primaire, un coefficient compensateur pour redresser les notes des élèves en fonction de leur mois de naissance.

Le mois de naissance pénalise lourdement la réussite scolaire et ce bien au-delà de l'école primaire.

naissance des individus. Il est d'autant plus important d'évaluer ces politiques qu'elles demeurent des piliers du système éducatif français et sont au cœur des débats sur la réforme de son fonctionnement.

En 1967, la réforme Berthoin a allongé la scolarité obligatoire en France en portant l'âge de fin d'études minimum de 14 à 16 ans. En exploitant le fait qu'elle n'a concerné que les individus nés à partir du 1^{er} janvier 1953, je montre que cette réforme n'a pas amélioré le destin professionnel des générations concernées. Il n'y avait pas là de fatalité : au Royaume-Uni, l'allongement de la scolarité obligatoire en 1973 a contribué à réduire les inégalités salariales en diminuant fortement le nombre d'élèves quittant l'école sans diplôme. En France, deux obstacles expliquent que l'allongement de la scolarité n'ait pas permis de réduire le nombre de jeunes qui abandonnent leurs études sans aucune qualification : la pratique massive du redoublement qui conduit trop d'élèves à quitter l'école avant d'avoir pu passer le moindre diplôme et le fait que l'obtention d'un diplôme professionnel

à un tissu urbain fortement différencié socialement et peut être aisément contournée par le recours à un secteur privé fortement subventionné. Nos recherches confirment l'importance empirique de ces deux facteurs. Un travail réalisé à partir de données immobilières et scolaires très riches couvrant l'académie de Paris depuis le milieu des années 1990 montre que la sectorisation des collèges publics a un impact significatif sur le prix des logements. La comparaison du prix des transactions immobilières situées de part et d'autre des frontières entre secteurs scolaires révèle que le prix du mètre carré s'accroît de 1 à 2 % lorsque la note moyenne (sur 20) obtenue par les élèves du collège de secteur à l'examen du brevet augmente de 1 point. Nous montrons aussi que cet écart a tendance à disparaître dans les quartiers fortement dotés en collèges privés, ce qui traduit le fait que la disponibilité des parents à payer pour un bon collège public diminue lorsqu'ils ont la possibilité de scolariser leurs enfants dans le privé. Plus généralement, les solutions proposées pour réformer le fonctionnement de la carte scolaire (assouplissement de la sectorisation, redécoupage

Julien Grenet est chercheur au Centre for Economic Performance de la London School of Economics and Political Science.